

TOURNOI DES DÉPARTEMENTS IDF 2018
EQUIPES FEMININES ET MASCULINES
BENJAMINS - MINIMES

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Départements auprès du service compétition de la fédération.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge et de poids n'est autorisé sauf pour les Katas (Exemple : Benjamin surclassé minime en Kata)

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adaptés en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les garçons / Plastron réversible bleu-rouge et casque de protection.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le programme du tournoi des départements d'Ile-de-France comprend deux catégories : Equipes masculines et Equipes féminines.

Par système de poule de 4 équipes (les 2 premiers de chaque poule se rencontrent pour faire la demi-finale et les deux vainqueurs sont en finale. Enfin, les deux équipes ayant échoué en demi-finale se rencontrent pour déterminer le troisième.

COMPOSITION DES EQUIPES

Composition de l'Equipe Masculine par ordre de passage :

Benjamins	Kata	-35kg	-45kg	-50kg	+50kg
Minimes	Kata	-40kg	-50kg	-60kg	+60kg

Composition de l'Equipe Féminine par ordre de passage :

Benjamines	Kata	-35kg	-45kg	-50kg	+50kg
Minimes	Kata	-40kg	-50kg	-55kg	+55kg

Une seule équipe féminine et masculine peut participer au tournoi par département.

Les compétiteurs passent dans l'ordre déterminé ci-dessus.

KATA : La victoire est déterminée au nombre de drapeaux, l'équipe gagnante marque une victoire (et le nombre de points correspondant aux drapeaux)

COMBAT : Chaque combat gagné donne une victoire à l'équipe, ainsi que les points qui ont été marqués pendant le combat.

S'il manque un compétiteur dans une catégorie, le compétiteur présent gagne une victoire en marquant 8 points (0 points pour l'absent). Un compétiteur ne peut concourir à la fois en combat et kata

En cas d'égalité de victoires, le résultat sera déterminé par le nombre de points.

En cas d'égalité de victoires et de points, on procèdera à une rencontre supplémentaire :

- 1) Tirage au sort de la catégorie d'âge concernée Benjamins/Minimes.
- 2) Tirage au sort de la catégorie de rencontre : kata/combat.
- 3) Si combat, tirage au sort de la catégorie de poids.

En cas d'égalité, la décision finale par « Hanteï » déterminera l'équipe gagnante.